

Christian Felber

L'économie citoyenne

Un nouveau mouvement a vu le jour

Actes Sud, "Questions de société"

Avril 2011

224 pages

L'économie citoyenne – ou quand l'intérêt général s'invite dans le bilan des entreprises. Conçu avec le soutien de nombreuses PME et le mouvement ATTAC, un nouveau modèle économique a vu le jour - ni communiste, ni capitaliste. Christian Felber prône une troisième voie indépendante et démocratique dont les principaux acteurs sont les citoyens eux-mêmes. Comment s'y prendre pour entraver l'engrenage catastrophique des crises économiques à répétition ? Soutenu par de nombreux économistes alternatifs en Europe, ce nouveau modèle convainc de plus en plus de personnes.

Christian Felber, membre d'ATTAC (Autriche) a fondé un mouvement incitant les entreprises à faire, chaque année, le bilan de leurs efforts citoyens (écologiques, sociales, solidaires, démocratiques).

Ce livre, porté par les expériences concrètes et diverses d'une centaine d'entreprises, nous apprend donc comment transformer l'économie en évitant les écueils du communisme et d'autres totalitarismes.

L'économie citoyenne repose sur des valeurs susceptibles de réunir l'adhésion d'un grand nombre de personnes, puisque ce sont les mêmes que celles qui font la réussite de nos relations sociales : confiance, coopération, respect, démocratie, solidarité (selon des études scientifiques récentes, il apparaît que ce qui satisfait et motive le plus l'être humain, c'est l'établissement de bonnes relations sociales).

Quel est cet "intérêt général" que l'entreprise citoyenne s'engage à favoriser ? Sa définition serait établie au cours d'une convention démocratique et ancrée dans la Constitution. Les entreprises en rendraient donc compte dans un nouveau type de "bilan" qu'elles devraient présenter chaque année, en plus du bilan financier : le bilan citoyen. Y apparaissent seulement des critères qu'on peut concrètement évaluer selon des valeurs fondamentales : responsabilité sociale, durabilité écologique, cogestion démocratique, solidarité envers tous les acteurs concernés (les salariés, mais aussi les fournisseurs, les acheteurs, les clients...). Grâce à des "points citoyens", ce bilan rend exactement compte des actions en faveur de l'intérêt général.

Les entreprises qui ont cumulé, dans leur bilan citoyen, le plus de "points citoyens", se verraient attribué, par la loi, des avantages - ce qui leur permet de couvrir plus facilement leurs frais (parfois plus élevés) : imposition et droits de douane plus faibles, crédits plus avantageux, priorité pour les marchés publics et les programmes de recherche...

Un cadre juridique devrait ensuite inciter l'intérêt général, les biens collectifs, et la coopération. Les enjeux de la réussite au sein de l'entreprise seraient donc redéfinis.

Jusqu'à présent perçu comme un objectif à atteindre, le capital devient, dans ce nouveau modèle économique, un simple moyen. Il ne sert plus qu'à réaliser le but que l'entreprise s'est fixé (la production de biens, les services, l'agriculture, etc.) Garantir le revenu de tous les employés est l'un de ces buts. Un revenu maximal est instauré (par exemple 20 fois le salaire minimum légal).

Les bénéfices de l'entreprise peuvent être utilisés pour des investissements (à valeur ajoutée sociale et écologique), le remboursement de crédits, redistribués aux salariés ou utilisés pour des crédits sans intérêts aux entreprises associées. En revanche, il n'est pas prévu que les bénéfices soient distribués à des personnes qui ne travaillent pas dans l'entreprise, ni utilisés pour l'achat hostile (OPA) d'autres entreprises, ni pour l'investissement sur des marchés financiers (ces marchés n'existent plus).

Grâce à ce modèle, les inégalités de revenus et de patrimoines seront réduites. En même temps que le revenu, le patrimoine de chacun et la possibilité de transmettre un héritage seront limités, sans pourtant tomber dans l'austérité communiste.

Les grandes entreprises de plus de 250 salariés deviennent partiellement la propriété des salariés et de la communauté et, au-delà de 5.000 salariés, à 100 %. Les citoyens sont représentés par les députés élus dans les "parlements économiques régionaux". Le gouvernement n'exerce aucune main mise sur les entreprises publiques.

Ceci vaut également pour la troisième catégorie juridique de propriété que le modèle propose. A côté d'une grande majorité de (petites) entreprises privées et quelques grandes entreprises de propriété mixte, il existerait des "coopératives de service public" – entreprises du domaine de l'éducation, de la santé, du social, de la mobilité, de l'énergie et de la communication.

La "banque" est, elle aussi, une coopérative et sa gestion se fait de façon démocratique. Elle aussi est au service de l'intérêt général et, comme les autres coopératives de service public, elle est contrôlée par la souveraineté démocratique et non par le gouvernement. Ses principaux services sont les suivants : l'épargne sécurisée, des crédits bons marchés, des crédits à risque de caractère écologique ou social, ainsi que des comptes courants gratuits.

La démocratie représentative sera ainsi complétée par la démocratie directe participative.

De nouvelles matières seront étudiées dans les écoles pour préparer les citoyens à leur implication dans les affaires économiques et sociales.

Lors de la parution du livre, une page Internet a été mise en ligne sur laquelle figurent tous les entreprises soutenant le modèle – actuellement plus de 150 entreprises de six pays : www.gemeinwohl-oekonomie.org

Vu l'actuel débat - au sein du parti socialiste français, mais aussi dans d'autres mouvements et initiatives - ce livre constitue une denrée rare de nos jours : une utopie "réaliste". Basée sur d'authentiques expériences, elle invite à l'engagement de tous les acteurs de la vie économique et sociale pour sortir de la situation catastrophique dans laquelle se trouve actuellement l'économie occidentale.

L'AUTEUR

Christian Felber, né en 1972 à Salzbourg, a étudié les langues romanes, les sciences politiques, la sociologie et la psychologie à Vienne et à Madrid.

Considéré comme l'une des voix essentielles de la critique anti-mondialiste en Autriche, où il fut l'un des co-fondateurs d'Attac, il combat le néo-libéralisme en proposant des modes d'actions démocratiques. Ecrivain, chargé de cours à l'Université, il intervient très souvent publiquement au sujet d'un changement radical de l'économie. Par ailleurs, il est danseur contemporain.

Auteur de plusieurs ouvrages traduit dans plusieurs langues, son dernier essai *L'économie citoyenne* est le premier à être traduit en français.

L'économie citoyenne – (Die Gemeinwohl-Ökonomie) Un modèle économique porteur d'avenir

Synopsis de Christian Felber, août 2010

„Die Gemeinwohl-Ökonomie“ (L'économie citoyenne) est un livre de 150 pages, paru le 16 août 2010 chez Deuticke. Ses bases ont été conceptualisées dans „Neue Werte für die Wirtschaft“ (Nouvelles valeurs pour l'économie) (Deuticke 2008). Depuis, le modèle a été présenté une cinquantaine de fois au cours de conférences et il a évolué avec l'aide de deux douzaines d'entrepreneurs, hommes et femmes d'Attac. La publication sous forme de livre a pour objectif d'échapper au dilemme notoire : « Qui est contre le capitalisme est pour le communisme ». En annexe au livre, quelques 70 entreprises sont répertoriées comme premiers signataires – pour signifier que ce modèle n'a pas été élaboré seulement dans une tour d'ivoire visionnaire, mais également par la pratique entrepreneuriale. Tous les soutiens sont les bienvenus !

1. L'économie citoyenne (aussi : du bien commun) repose sur les mêmes valeurs susceptibles de réunir une majorité de voix, qui font la réussite de nos relations : confiance, coopération, respect, démocratie, solidarité (selon des études scientifiques récentes, ce qui satisfait et ce qui motive le mieux les gens sont les relations réussies).
2. Le cadre d'incitation juridique pour l'économie abandonne appât du gain et concurrence, au profit de la **recherche du bien commun et de la coopération**. La réussite entrepreneuriale est redéfinie : le critère de bien commun remplace celui de bénéfice.
3. Le bien commun est défini au cours d'une convention démocratique et ancré dans la Constitution. Le bien commun sera mesuré dans le nouveau bilan principal de toutes les entreprises : le **bilan citoyenne/du bien commun**. Le bilan du bien commun se compose de critères « durs » (= mesurables) de responsabilité sociale, durabilité écologique, cogestion démocratique et de solidarité envers tous les groupes concernés (Stakeholder).
4. Le bilan financier n'est plus qu'un bilan secondaire. D'**objectif**, le **capital** devient un **moyen**. Il ne sert plus qu'à atteindre l'objectif entrepreneurial (de toutes les entreprises). Il comprend les revenus de tous les salariés de l'entreprise jusqu'à vingt fois le salaire minimum légal.
5. Le bilan citoyen se compose de **standards minimaux** obligatoires et d'incitations pour des **prestations supplémentaires volontaires**. Les entreprises les plus sociales, les plus écologiques, les plus démocratiques et les plus solidaires se voient octroyer des avantages de droit, ce qui leur permet de couvrir plus facilement leurs frais (plus élevés) : niveau d'imposition et droits de douane plus faibles, crédits plus avantageux, priorité pour les commandes publiques et les programmes de recherche...
6. Les **bénéfices** peuvent être utilisés pour : des investissements (à valeur ajoutée sociale et écologique) ; le remboursement de crédits – ou à titre de provision dans des limites restreintes ; la redistribution aux salarié/es (jusqu'à vingt fois le salaire minimum) ; ainsi que pour des crédits sans intérêts aux entreprises collatérales. Les bénéfices ne peuvent pas être utilisés pour : une distribution à des personnes qui ne travaillent pas dans l'entreprise ; des

achats hostiles d'autres entreprises ; des investissements sur les marchés financiers (ces marchés n'existent plus).

7. Comme le profit n'est plus une fin en soi mais seulement un moyen, les entreprises sont libres de déterminer leur **taille optimale**. Elles n'ont plus à craindre d'être avalées et ne doivent plus s'agrandir pour être plus grandes, plus fortes ou plus profitables que d'autres. Toutes les entreprises sont libérées de l'**obligation de croissance générale et de celle s'entredévorer**.

8. Les inégalités de **revenus** et de **patrimoines** sont **limitées** : le revenu maximal est limité à vingt fois le salaire minimum légal ; le patrimoine privé à 10 millions d'euros ; le droit de donation ou d'héritage à 500.000 euros par personne (dix millions d'euros par personne pour les entreprises familiales). Les héritages dépassant ces sommes sont répartis comme « dotation démocratique » à tous les descendants de la génération suivante : même « capital de départ » signifie davantage d'égalité des chances.

9. Les **grandes entreprises** de plus de 250 salariés deviennent partiellement la propriété des salariés et de la communauté ; elles le deviennent à 100 % au-dessus de 5.000 salariés. Le peuple est représenté par les députés élus dans les « **parlements économiques régionaux** ». Le gouvernement n'exerce aucune main-mise sur les entreprises publiques.

10. Ceci vaut également pour les « **communaux démocratiques** », troisième catégorie à côté d'une grande majorité de (petites) entreprises privées et d'une petite proportion de grandes entreprises de propriété mixte. On entend par « communaux démocratiques », des entreprises de fourniture de biens de base dans les domaines de l'éducation, de la santé, du social, de la mobilité, de l'énergie et de la communication : les « services d'intérêt général ».

11. La « **banque démocratique** » est un communal démocratique important. Comme toutes les entreprises, elle est au service du bien commun et, comme tous les communaux démocratiques, elle est contrôlée par la souveraineté démocratique et non par le gouvernement. Ses services principaux sont : des capitaux d'épargne garantis, des crédits bons marchés, des crédits de risque économique et social, ainsi que des comptes courants gratuits. Les **marchés financiers** tels que nous les connaissons aujourd'hui n'existeront plus.

12. La démocratie représentative est complétée par la **démocratie directe** et la **démocratie participative**. L'électorat doit pouvoir corriger sa représentation, être lui-même à l'initiative de lois et les adopter, contrôler les secteurs importants de l'économie, comme les banques.

13. Outre la convention démocratique économique ou de bien commun, d'autres conventions seront convoquées pour approfondir la démocratie : **convention sur l'éducation, convention sur les médias, convention sur la prévoyance existentielle**.

14. Pour ancrer les valeurs de l'économie citoyenne dans la nouvelle génération avec autant de profondeur que l'est aujourd'hui l'image socio-darwinienne et capitaliste de l'être humain, je propose cinq nouvelles matières obligatoires : étude des sentiments, des valeurs, de la communication, de la démocratie et de la nature ou du monde sauvage.

15. Dans la mesure où, dans l'économie du bien commun, les résultats entrepreneuriaux auront une signification différente de celle d'aujourd'hui et que les **compétences d'encadrement** requises pour cela seront tout à fait différentes, on tendra à faire appel aux personnes socialement les plus responsables et les plus compétentes, à celles qui sont capables

de compassion et d'empathie, à celles qui pensent et ressentent au-delà de leur propre personnes et ces personnes serviront de modèles.

Les entreprises qui souhaitent encourager ce modèle peuvent se mettre directement en relation avec Christian Felber : www.christian-felber.at

Lors de la parution du livre, une page Internet a été mise en ligne sur laquelle figurent tous les soutiens – actuellement 135 entreprises de 6 états : www.gemeinwohl-oekonomie.org